

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 1894

PRÉSIDENTE DE M. VÉRETTE

Ouvrages reçus :

1° *Annales du Musée Guimet* : Bibliothèque d'études, tome IV, recherches sur le Bouddhisme, par M. Minayeff, traduction par M. Assier de Pompignan ;

2° *Revue de l'Histoire des religions*, 15^e année, tome XXIX, n° 3, mai-juin, 1894 ;

3° *La Picardie historique et monumentale* (Fondation E. Soyez). Amiens : Édifices civils — maisons particulières — maisons hospitalières et religieuses — fortifications. Les notices ont été faites par M. A. Janvier ; de magnifiques héliogravures — est-il besoin de le répéter ? accompagnent le texte de cette publication (témoin la Maison dite des Ramoneurs). A ce fascicule sont annexées les cinq descriptions (avec gravures) : *Hercule et Antée*, groupe en bronze du premier siècle avant l'ère chrétienne ; *Reliquaire* de Beauchamps, canton de Gamaches, fin du xiv^e siècle ; *Statue* en pierre du xv^e ou xvi^e siècle ; *la Cueillette de la manne*, tapisserie de Bruxelles du xvii^e siècle, appartenant au tribunal de Montdidier ; *Sainte-Catherine*, statue en bois de chêne xvii^e siècle. collection Lennel à Montouvilliers (Somme) ;

4° *Mémoires de la Société Académique de l'Aube*, tome XXX ;

5° *Bulletin de la Société Belfortaise d'Émulation*, n° 13 ;

6° *Bulletin et Mémoires de la Société Historique et Archéologique de la Charente*, 1893;

7° *Bulletin de la Société Archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, tome XVI, 2° livraison;

8° *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 7° livraison de 1894;

9° *Notes sur les mœurs de quelques hyménoptères du genre Osmia*, 2 plaquettes, par M. Ch. Fertou (don de l'auteur);

10° *Une consultation adressée à Monseigneur de Belgrade, archevêque de Sens*, par son médecin Granger, publié par M. G. Julliot (don);

11° *Catalogue des pièces manuscrites, composant la collection de la topographie de la Champagne à la Bibliothèque Nationale*, par MM. Ed. de Barthélemy et Héron de Villefosse.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Le véritable intérêt de la séance était la communication de M. Corlieu sur le collège de Château-Thierry. Nous sommes heureux d'en donner l'analyse faite par l'auteur :

« Le Collège de château-Thierry depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours » tel est le titre de la communication du D^r Corlieu, actuellement président de l'*Association amicale des Anciens Élèves du Collège*.

M. Corlieu a pris l'histoire du collège depuis la fondation de la reine Blanche, nièce de Saint-Louis, veuve en premières noces de Henri, roi de Navarre et comte de Champagne, laquelle avait épousé en secondes noces Edmond comte de Lancastre. Revenue dans son domaine de Champagne, elle y fit, entr'autres fondations, celle d'un collège à Château-Thierry. Elle résidait dans le château et avait pris pour chapelain un moine de Val Secret qu'elle chargea d'instruire les enfants de la ville.

Elle acheta, à cet effet, une petite maison située rue du

château, vis-à-vis l'Hôtel-Dieu actuel, et le premier maître fut le frère Jean Leclerc, qui demeurait au château avec l'abbé, et descendait tous les jours au collège par la tour rouge pour y donner ses leçons. Cette maison qui porte actuellement le n° 20 ne répond guère à l'idée qu'on peut se faire d'un établissement portant le nom de collège. Il faut dire aussi qu'il n'y avait pas d'internes. Cette maison qui était propriété de la ville depuis 1621 fut vendue le 20 décembre 1824, à François-Augustin Plu moyennant 2.575 fr. L'Ordonnance royale du 19 mai 1824 porte que « le projet de » cette aliénation sera employé à concourir à l'acquisition » d'une maison pour les écoles chrétiennes. » C'est dans cette modeste maison que pendant cinq cents ans environ ont été instruits les enfants de Château-Thierry.

Après avoir raconté les fêtes scolaires qui se célébraient alors avec une grande solennité et qui duraient plusieurs jours, M. Corlieu rapporte que le 8 mars 1621, l'abbaye de Val Secret céda à la ville la maison du collège qui lui avait été laissée en toute propriété, et que la nomination du principal et des régents appartenait à la ville, mais que l'abbé de Val Secret conserverait le droit de collation avec le titre d'Ecolâtre et la surveillance du principal et des régents.

M. Corlieu fait connaître le chiffre bien minime et bien insuffisant des revenus du collège et donne la liste chronologique des principaux et des régents, depuis Balhan, fils de Jehan Balhan qui fit construire en 1520 l'hôtel du mouton d'or ou hôtel Balhan. Parmi ces principaux et ces régents, M. Corlieu cite Maléazard, qui fut le professeur de notre immortel fabuliste, Lorget, Duponcet, Lécar, Montmignon, le plus remarquable d'entre tous, et originaire de Lucy-le-Bocage. Tous ces principaux ou régents étaient des prêtres de Château-Thierry ou des environs. En 1767 apparaît pour la première fois un laïc, François Véreux, avocat à Château-Thierry.

M. Corlieu raconte le mode de nomination des régents et nous conduit ainsi jusqu'en 1789, où les députés de la

noblesse, lors de la convocation des Etats généraux, demandèrent (art. 73) la fondation d'un collège qui serait établi dans l'ancien couvent des Minimes et confié à des Bénédictins de Chézy.

Mais la loi du 16 août 1792 détruisit les corporations enseignantes et le collège se trouva supprimé par cette loi.

C'est le 27 mai 1803 (7 prairial an XI) que, par un décret signé « Bonaparte » la maison du couvent des Cordeliers fut donnée à la ville pour y établir une école secondaire. C'était le nom qu'on donnait alors aux établissements qui prirent en 1808 le nom de collèges communaux.

M. Corlieu s'appesantit sur la période contemporaine, rappelle les noms de tous les principaux et des régents qui se sont succédé dans le collège et qui s'appelaient Morel, Pihet, Henriet, Godard, Denis, Baget, Leroy, Chapuis, Vérette, Desdouet, Louise, Maugey, Touzard, Alirot, Bouchendhomme, et Salesse, le principal actuel.

M. Corlieu nous a fait assister à la naissance, à la décadence et au relèvement du collège de notre cité, qui, par les efforts des principaux et des professeurs, a pris une excellente place parmi les collèges de l'Université, et qui obtient des succès universitaires constants, succès qui honorent les maîtres et les élèves et qui sont un encouragement pour les familles de notre contrée.

C'est sur des documents puisés dans les bibliothèques, aux Archives nationales que l'auteur s'est appuyé pour rédiger son travail avec l'amour qu'un ancien élève possède pour son vieux collège.

La promesse qui avait été faite à M. Fr. Moreau, lorsqu'il a bien voulu compléter l'Album Caranda, vient d'être réalisée. Quatre volumes, deux de textes, deux de planches — demi-reliure amateur — viennent de nous être retournés par M. Ch. Magnier, relieur à Paris, et font honneur

au talent de cet honorable industriel. Les membres présents examinent, avec un véritable plaisir, ces magnifiques volumes.

M. le Sous-Préfet nous donne avis que le Conseil général vient de voter, pour l'année 1895, le maintien de la subvention annuelle qui nous est allouée depuis plusieurs années. Le Secrétaire est chargé de transmettre les remerciements de la Société et en même temps, d'annoncer à M. le Sous-Préfet, dont la bienveillance nous est connue, que sur la proposition de MM. Vérette et de Larivière, il est nommé, par acclamation, membre correspondant.
